

[Cimetières](#)

Les cimetières (ancien et nouveau) sont ouverts le matin, du lundi au dimanche de 9h à 18h. Merci d'y appliquer les gestes barrières (respect de la distanciation physique, port du masque conseillé).

Accès au cimetière

Une autorisation spéciale peut être délivrée pour pénétrer au nouveau cimetière avec un véhicule personnel. Accordée aux personnes infirmes ou âgées, incapables de se rendre à pied auprès des sépultures, l'autorisation est délivrée sur présentation d'un certificat médical pour la 1^{ère} demande. Elle est valable 2 ans et renouvelable sur simple demande de l'intéressé.

Navette municipale "L'abeille"

Réservée aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite, elle vous emmène gratuitement au Nouveau cimetière chaque premier mardi du mois. Pensez à réserver votre place au moins une semaine à l'avance (maximum de 7 places).

- [Ancien cimetière](#)
- [Nouveau cimetière](#)

Les tarifs

Concessions Adultes

- 15 ans : 58 €
- 30 ans : 178 €
- 50 ans : 706 €

Concessions Enfants (âgés de moins de 7 ans)

- 15 ans : 39 €
- 30 ans : 82 €
- 50 ans : 334 €
- Vacation de police : 22 €

Cases de Columbarium (pour 2 urnes), plaque fournie

- 15 ans : 376 €
- 30 ans : 539 €

Cavernes au Nouveau Cimetière (jusqu'à 4 urnes), plaque fournie

- 15 ans : 450 €
- 30 ans : 600 €

Taxe d'inhumation, dépôt d'urne, scellement d'urne

44 €

Vacation de police

22 €

[Service État-civil - Cimetière](#)

160 rue du Général de Gaulle
59110 La Madeleine
France

[03 20 12 79 77](tel:0320127977)
service-etatcivil@ville-lamadeleine.fr

À télécharger

Fichier

[Règlement cimetières 2019.pdf \(.pdf - 10.22 Mo\)](#)

Bornes interactives

Des bornes interactives parlantes vous permettent de rechercher les concessions et vous donnent des informations pratiques : coordonnées, tarifs...

Ces bornes, simples d'utilisation, facilitent le parcours des visiteurs qui peuvent localiser les défunts par nom, prénom, date de naissance ou de décès.